

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, vendredi 29 novembre 2019 à 20H30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 19 novembre 2019.

ORDRE DU JOUR

- Maison "NEDE" : choix du maître d'œuvre
- SIE Heute la Roche : modification des statuts
- Demande de dérogation pour conserver les archives de plus de 50 ans et de moins de 100 ans
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Christophe PERRIN, Gérard GIONO, Christian PONARD, Céline ANTONIO Liliane BOURCET, Michel SANCHEZ Laurent VERNIER.

Absents excusés : Magali DOLLFUS qui a donné pouvoir à Laurent VERNIER
Céline ANTONIO qui a donné pouvoir à Gérard GIONO

Secrétaire de séance : Gérard GIONO

Mme Monique PYON, Maire, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

Mme le Maire demande si un point peut être ajouté à l'ordre du jour :

- Numérisation du cimetière

Vote : 8 pour

Arrivé de Michel SANCHEZ à 20h45mn

- Maison "NEDE" : choix du maître d'œuvre :

Objet : Désignation de la maîtrise d'œuvre et de l'assistance administrative
Pour l'opération de Démolition maison NEDE

Le Conseil Municipal, Considérant, d'une part, la nécessité de désigner un maître d'œuvre pour la réalisation des études techniques et la direction des travaux de Démolition maison NEDE et d'autre part de demander une assistance administrative pour mener à bien ce projet ; Vu la consultation lancée le 08/10/2019 auprès de divers prestataires ; Vu la proposition de Madame Le Maire de retenir le SIDEC DU JURA, d'une part, pour une mission de maîtrise d'œuvre et d'autre part, pour une assistance administrative effectuée dans le cadre d'une Mise À Disposition de Services du SIDEC ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Retient la proposition de Madame Le Maire et attribue les missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance administrative dans le cadre d'une Mise À Disposition de Services (MADS) du SIDEC ;

Prend note :

- que les frais de **maîtrise d'œuvre** sont fixés forfaitairement à **3 762.00 € HT** pour les missions DIA AVP PRO ACT VISA DET AOR et portant sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 60 000.00 € HT ;
- que les frais de **Mise À Disposition de Services** pour l'assistance administrative sont fixés à **1 752.00 €** (hors champ de TVA).

Autorise Madame Le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et la convention de MADS correspondants. Précise que ces dépenses seront comprises dans le financement de l'affaire citée en référence.

Vote : 8 pour (le Maire ne prend pas part au vote)

- SIE Heute la Roche : modification des statuts : ECLA prenant la compétence au 01 janvier 2020, nous ne pouvons pas modifier les statuts.

- Demande de dérogation pour conserver les archives de plus de 50 ans et de moins de 100 ans :

Madame le Maire informe que jusqu'en juillet 2016, les communes de moins de 2 000 habitants étaient tenues par l'article L212-12 de déposer aux archives départementales les documents communaux de plus de 100 ans et que la loi N°2016.925 du 07 juillet 2016 modifie ce délai de 100 ans en les réduisant à 50 ans. Compte tenu de l'intérêt que constitue la conservation en mairie des archives de plus de 50 ans et de moins de 100 ans (consultations et utilisations d'études sur des projets réalisés ou non, anciens plans...), Madame le Maire propose de demander une dérogation aux Archives Départementales du JURA afin de conserver sur la commune de VERNANTOIS, ces archives de plus de 50 ans et de moins de 100 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **décide**, de demander une dérogation aux Archives Départementales du JURA afin de conserver sur la commune de BORNAY, les archives de plus de 50 ans et de moins de 100 ans

Vote : 9 pour

- Numérisation du cimetière : Mme le Maire présente au Conseil un devis du SIDEC d'un montant de 2 154 .00 € proposant un relevé topographique et intégration du plan du cimetière de 350 emplacements avec columbarium et jardin du souvenir, et précise que nous avons un module cimetière intégré dans les programmes informatiques du SIDEC ce qui nous permettra une gestion plus simple.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer ce devis.

Vote : 9 pour

- Comptes rendus de réunions :

ECLA : Le Conseil Communautaire vote le principe concernant l'étude de faisabilité de la cité des sports et laisse à la prochaine mandature le choix de décider sa réalisation.

SICTOM : réunion du 05/11/2019 concernant la tarification incitative.

Restitution des conclusions des 2 bureaux d'études AJBD et CITEXIA pour l'instauration d'une tarification incitative ayant pour but de diminuer les déchets ménagers.

Motivation : impact carbone par la diminution des rotations des camions

Les bacs gris seraient ramassés tous les 15 jours et la facturation individuelle se ferait au nombre de ramassages.

Les bacs seront pucés et les camions équipés d'un système de comptage par usagers pour une mise en service en 2025

- Questions et informations diverses :

Travaux rivière pont rue des Vignerons : les travaux ont été effectués.

Repas des anciens : la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Des remerciements ont été adressés au maire et aux personnes ayant participé à l'élaboration de cette journée.

La Secrétaire de séance
Gérard GIONO

